

# VILLE DE PANTIN

OCTOBRE 1963

## Bulletin Municipal

### - SOMMAIRE -

- Le mot du Maire
- Le sport à Pantin
- Philatélie
- Informations ...

### LE MOT DU MAIRE

Les premiers pas faits dans la voie de la détente et du désarmement avec le traité sur l'arrêt des essais nucléaires signé avec les U.S.A., l'U.R.S.S. et l'Angleterre devraient aboutir à d'autres accords dont dépend la sauvegarde de la Paix.

Aussi enregistrons-nous avec satisfaction l'accord intervenu à l'O.N.U. entre les U.S.A. et l'U.R.S.S. pour ne pas envoyer dans le cosmos des spoutnicks porteurs de bombes A ou H ; c'est un heureux complément du premier accord.

Cependant, beaucoup d'efforts restent à faire afin que la puissance des forces de paix puisse aboutir à imposer le désarmement général, complet et contrôlé.

Mais les premiers résultats sont là et ils doivent nous encourager à poursuivre nos efforts pour préserver l'humanité de la catastrophe thermo-nucléaire.

Pour nous autres, en France, il s'agit d'obliger le Gouvernement Gaulliste à se rallier aux 108 pays ayant déjà ratifié le premier accord sur l'arrêt partiel des essais nucléaires. La force de frappe, chère au Général DE GAULLE, c'est avant tout une riche affaire pour les grosses sociétés capitalistes et les banques. Le peuple de France, lui, n'a rien à y gagner, en attendant, il doit supporter le fardeau des milliards consacrés en pure perte à la bombe atomique et aux avions Dassault (Député U.N.R.). Du reste, ce sont des armements aussi ruineux que dépassés.

Désarmer ou périr, telle est l'alternative devant laquelle est placée l'humanité. La voie du salut, c'est ce que propose l'Union Soviétique, coexistence pacifique et désarmement, c'est ce que veulent également les hommes épris de Paix du monde entier.

Les propagandistes officiels s'efforcent de troubler les esprits en reprenant à satiété cet argument : pourquoi la France n'aurait-elle pas, elle aussi, sa force de frappe ?

Il est nécessaire d'opposer, à cette argumentation, comme l'a fait à la tribune de l'Assemblée Nationale notre camarade F. BILLOUX : pourquoi la France ne serait-elle pas au premier rang de la lutte pour le désarmement ?

Ce serait beaucoup plus profitable à tous les Français et le rayonnement de notre pays s'en trouverait grandi aux yeux de tous les peuples.

Au contraire de cette politique, le Gouvernement a présenté la note à payer avec son plan dit de stabilisation, en réalité de blocage des salaires et de restrictions dans tous les domaines. Cela est devenu évident par les multiples refus opposés par les ministres aux revendications des mineurs, des cheminots, des gaziers et électriciens, du personnel de la fonction publique.

Ainsi, les cheminots ont-ils été contraints à faire une grève de 24 heures, le Gouvernement reniant les promesses faites au début de l'année "du rendez-vous d'Octobre" a remis celui-ci à l'année prochaine.

Cependant, après les cheminots, d'autres catégories de travailleurs s'apprêtent à amplifier l'action pour l'aboutissement de leurs légitimes revendications.

Relevons que le Gouvernement a fait grand bruit autour de ce qu'il a appelé le "plan de dépannage" des transports pour la région parisienne, 300 camions militaires pour remplacer les cheminots le jour de la grève. Les jeunes ne montraient guère d'enthousiasme pour cette besogne, n'oubliant pas leurs origines et aussi le prêt à "100 francs anciens", les 12 mois, etc...

Non, les travailleurs ne sont pas décidés à se laisser plumer pour le profit des banquiers et autres flibustiers de la finance et de l'industrie, directement représentés au sein du Gouvernement Pompidou, ce qu'ils veulent, c'est le droit de vivre dignement.

Pour la Paix, contre la force de frappe, les revendications, pour une véritable démocratie, l'unité et l'union des travailleurs, des républicains et démocrates grandissent dans tous les pays. C'est une chose très heureuse, avec l'accord entre toutes ces forces, pour appliquer un programme commun, une véritable démocratie pourra être établie dans notre pays et ce sera la fin du pouvoir personnel.

R. LABILLE,  
Maire - Adjoint.

# A Pantin, double succès des athlètes travaillistes Français sur les Suisses Odette Dupire bat le record des Flandres du 200 m.

Les Français ont gagné devant les Suisses, au Parc des Sports de Pantin. Malgré un vent défavorable dans la ligne d'arrivée, les représentants de la F.S.G.T. se sont bien comportés dans l'ensemble.

Individuellement, dès le début de la réunion, Caminade, comme remplaçant du 100 m., prend la place de Raybaud, qui, malade, a dû déclarer forfait. Caminade s'est surpassé dans l'épreuve en remportant la victoire en 11" 1/10.

Un deuxième forfait de la part de Delbecq au 400 m., a fait craindre aux dirigeants français d'être privés de la première place, puisque c'est Drouhin qui le remplaçait.

Surprise encore, puisque le Français, titulaire de dernière minute, s'attribuait la victoire dans le temps excellent de 52".

Chez les féminines, la représentante française Dupire a remporté l'épreuve du 200 m. en 25" 6/10, ce qui constitue le record des Flandres (ancien record Josette Archambault).

Chaque sortie, Odette s'améliore

et elle ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Porte-drapeau de l'athlétisme travailliste dans le Nord, elle doit accomplir encore de grandes performances.

Dans le reste des épreuves, bon comportement des Français qui remportent le match masculin par 70 à 52 et féminin par 52 à 32.

## RESULTATS

110 m. haies : 1. Kissing (Suisse) 15" 7;  
100 m. féminin : 1. Telliez 12" 3.  
400 m. masc. : 1. Saillard (Fr.) 52".  
800 m. masc. : 1. Saillard (Fr.) 1' 58" 8.

## La Grande-Bretagne bat la Russie Fédérative

MOSCOU. — A Volgograd, en match international d'athlétisme, la Grande-Bretagne bat la Russie (URSS) par 168 points à 161.

Dans le match masculin, les Anglais ont battu les Russes par 112 à 99, tandis que les féminines soviétiques triomphaient des Anglaises par 62 à 56.

Poids : 1. Fraighider (Suisse) 14 m. 39.

100 m. masc. : 1. Caminade (Fr.) 11" 1.  
200 m. féminin : 1. DUPIRE (Fr.) 25" 6.

Hauteur féminine : 1. Ozenne (Fr.) 1 m. 49.

Disque féminin : 1. Polliger (S.) 28 m. 56.  
Longueur masc. : 1. Charguineff (Fr.) 6 m. 59.

1.500 masc. : 1. Dieticker (Suisse) 4' 12" 5.  
Perche masc. : 1. Ragenbass (S.) 3 m. 20.

4x100 m. masc. : 1. FSGT 43" 9.  
Hauteur masc. : 1. Noel 1 m. 80.  
Disque masc. : 1. Monguillon (Fr.) 42 m. 17.  
Poids féminin : 1. Ozenne (Fr.) 10 m. 05.

Longueur fémin. : 1. Ozenne (Fr.) 5 m. 01.

4x100 m. féminine : 1. FSGT 52" 4.  
5.000 m. masc. : 1. Castillon (Fr.) 16' 2.  
60 m. féminin : 1. Marzagul (Fr.) 8" 4.  
Javelot masc. : 1. Shurth (Suisse) 50 m. 31.

Javelot féminin : 1. Walther (S.) 34 m. 08.  
Relais 4x400 : 1. FSGT en 2' 1" 4.

## 79 soldats de Reims demandent aux élus d'intervenir pour les 12 mois

Dans une lettre aux élus de Reims, 79 soldats en garnison dans cette ville s'élèvent contre les projets gouvernementaux concernant le service militaire.

« Nous pensons, disent-ils, que la nécessaire réforme du service militaire doit avoir pour base une armée nationale et un service militaire à court terme.

« Nous pensons que la solution la plus efficace et la plus actuelle est la réduction du service militaire à 12 mois immédiatement. »

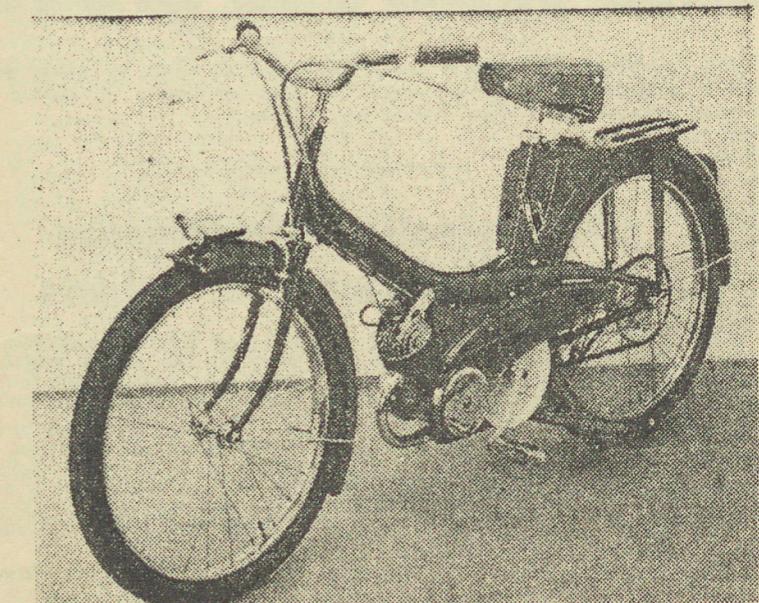
En conclusion ces soldats, conscients d'exprimer l'opinion de tous leurs autres camarades, demandent aux élus de prendre position pour le service à 12 mois.

UN PARCAGE SERA CREE PRES de la PLACE de l'EGLISE à PANTIN

Le Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris, daté du 14 Septembre, a publié un arrêté du Préfet de la Seine déclarant d'utilité publique les travaux relatifs à la création d'un parage d'intérêt régional couplé avec une gare d'autobus, aux abords de la place de l'Eglise, à Pantin (près Paris).

Le département de la Seine procèdera aux achats ou à l'expropriation des terrains nécessaires à cette réalisation.

En raison de la grande circulation que connaît PANTIN un tel parage rendra sans doute les meilleurs services.



UNE MOBYLETTE UTILITAIRE

Lancée au Salon du Motocycle 1962, la Mobylette AV 42 s'est affirmée depuis comme l'un des principaux chevaux de bataille de Motobécane. L'AV 42 a subi cette année de nombreuses améliorations et dans sa nouvelle couleur gris anthracite, elle doit se confirmer comme une machine utilitaire par excellence.

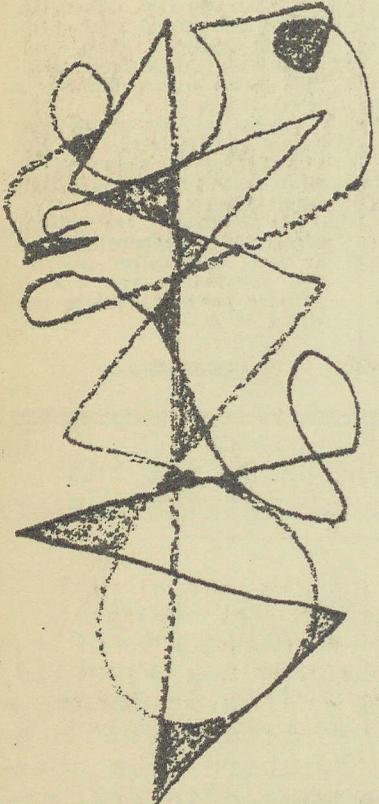
# MOURMELON : UNE MINE PIÉGÉE TUE UN CAPORAL

DANS la nuit de vendredi à samedi, au cours de manœuvres qui se déroulent actuellement au camp de Mourmelon (Marne), un jeune militaire du contingent, le caporal Poueyto, a été mortellement blessé.

L'accident est survenu alors qu'il travaillait à piéger une mine. L'explosion de l'engin a fait une autre victime, un camarade du caporal, qui n'a été que légèrement blessé.

Déjà, le 14 octobre, un autre jeune du contingent avait été tué lors de manœuvres qui se dé-

roulaient au camp de Suippes. Pourquoi faut-il que tant de jeunes paient de leur vie le goût immoderé pour « l'art militaire » qui caractérise nos gouvernements ? Sans doute, et la phrase a été prononcée au rapport qui a suivi la mort du caporal Poueyto, le commandant a-t-il droit, lors d'exercices de ce genre, à « des pertes correspondant à 6 % des effectifs »... Mais alors, pourquoi le silence officiel autour de la mort de ce jeune ?



## 13 organisations de jeunes dénoncent l'utilisation des soldats contre la grève

L'UJCF, l'UECF, l'UNEF, l'UJFF, la Jeunesse socialiste, les Etudiants socialistes, la Commission nationale étudiante des jeunes de la Gauche européenne, la Jeunesse radicale, l'Union de la Jeunesse agricole de France, la Fédération française des Associations chrétiennes d'étudiants, les Clubs de loisirs et d'action de la jeunesse, l'Union des grandes écoles et la CGT viennent de publier un communiqué dans lequel elles entendent soutenir les cheminots en lutte pour leurs justes revendications.

Ce communiqué déclare que « le gouvernement porte l'entièvre responsabilité de la grève » et poursuit en protestant « devant la volonté du gouvernement d'utiliser l'armée pour

tenter de briser la grève, notamment par l'emploi de camions militaires ».

### Conversations fraternelles entre cheminots et soldats

L'atmosphère n'était pas à l'optimisme, hier soir, chez les promoteurs de l'opération consistant à remplacer les cheminots en grève par les soldats du contingent.

En effet, pour plus de sécurité, les autorités avaient choisi les jeunes soldats libérables d'ici dix jours. De très importantes forces de police stationnaient autour des convois, ces derniers escortés par des moutards de la police.

A Montreuil, au Pont de Levallois, à Corbeil, Argenteuil et Brétigny, les cheminots en grève sont allés discuter avec les jeunes soldats, rencontrant chaque fois un accueil chaleureux.

Au Pont de Levallois, la Fédération Seine-Ouest de l'UJCF distribuait des tracts, malgré la

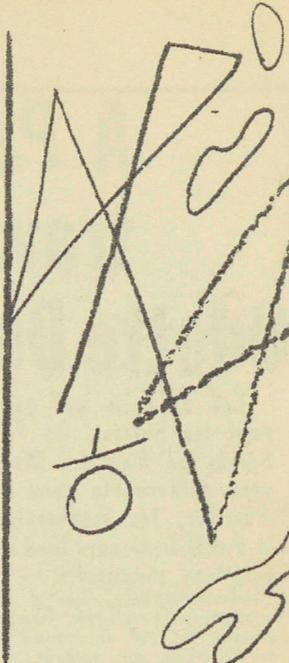
présence et la surveillance des policiers. Les jeunes soldats avaient les tracts qu'ils conservaient ensuite soigneusement.

A Moutreuil la discussion s'est établie entre cheminots et soldats. Partout la même appréciation : « Nous aussi nous sommes des ouvriers et on l'a déjà faité, la grève, mais ici pas le droit de parler. »

« Il y a deux jours, racontait un soldat d'Arras, on nous a fait une conférence : Vous devez transporter les gens mais ne parlez à personne et surtout pas de politique. »

Peu de gens hier sont montés dans les camions militaires et les soldats n'ont pas fait de mal. Les recommandations des soldats n'ont servi à rien.

Le SAMEDI 12 OCTOBRE 1963 la Municipalité a remis aux familles de soldats 1 colis contenant notamment du poulet en boîte, du nescafé etc..., 15 F. et un paquet de cigarettes.



## DANS L'UNION

### INAUGURATION DE LA BOURSE DU TRAVAIL

UNITÉ & ACTION  
des Revendications pour la démocratie et des Libertés syndicales

le progrès social et la paix



EDITH PIAF : La chanson au rythme du cœur

JEAN COCTEAU : La poésie aux mille visages

**L**A chanson française est en deuil. Les lettres françaises sont en deuil. Edith Piaf... Jean Cocteau... A quelques heures d'intervalle. Le second, peut-être, en apprenant la fin de la première. La mort frappe vite...

Tous deux étaient un peu des miraculés. Piaf, rongée par le cancer, mais renaissant infatigablement pour son public au lendemain de chaque accident. Cocteau, cardiaque, retiré solitaire parmi les fleurs et les plantes de Milly-la-Forêt, après l'infarctus qui l'avait terrassé au printemps.

Lequel des deux comptait plus, comptera plus demain ? Qu'importe ?

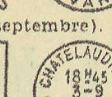
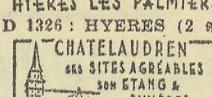
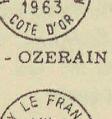
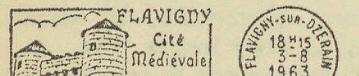
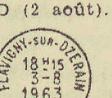
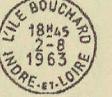
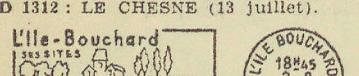
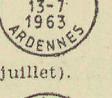
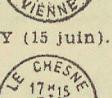
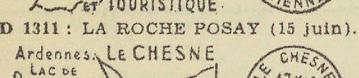
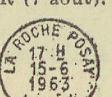
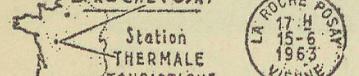
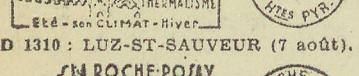
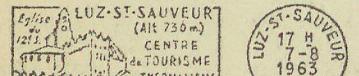
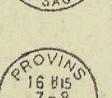
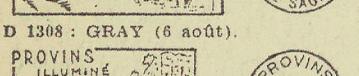
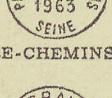
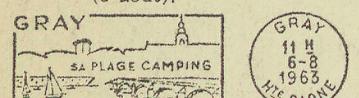
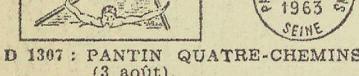
Piaf, c'était l'instinct populaire, la chanson élevée ou faite de sa puissance émotionnelle, un corps frêle que l'on ne voyait plus, car seule comptait cette voix que Cocteau justement peignait comme une « haute vague de velours noir ».

Cocteau, c'était la finesse de l'esprit, la poésie aux mille visages, l'artiste sans cesse recommencé, l'irremplaçable conteur du « Testament d'Orphée ».

Tout séparait la « même » devenue vedette, de l'enfant terrible devenu académicien. Le temps de la mort les rapproche. Mais aussi la certitude, qui est la nôtre, que leurs deux noms resteront inscrits sur les tables du génie français.

# FLAMMES D'OBBLITERATIONS

128<sup>e</sup> supplément au catalogue des oblitérations illustrées  
(Les flammes temporaires sont précédées d'un ■)



## FLAMMES ORDINAIRES TEMPORAIRES

(Paris 106) CANADA CUP / CHAMPIONNAT DU MONDE DE GOLF / SAINT-NOM-LA-BRETECHE / 24-27 OCTOBRE 1963 (Colombes) VISAGE DE COLOMBES / 28 SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE

## CHRONIQUE DES MECANIQUES

■ Bien qu'en service depuis le 15 juin, l'illustrée à nouveau texte de La Roche-Posay (1311) n'a été communiquée par les postes que fin septembre.

■ La cadence ne faiblit pas. La nomenclature s'enrichit incessamment d'illustrées dans les bureaux suivants : Arès (Gironde), Baccarat, Bergheim, Béziers, Randan (Puy-de-Dôme). Sans oublier celles déjà signalées par « le Timbre » mais non encore homologuées : Aniche, Bantôme, Chablis, Châlons-sur-Marne, Duingt, Les Eyzies, Marcillac et Wassy.

■ Une doyenne fait peau neuve à La Roche-sur-Foron où le type 246 est repris avec texte nouveau.

■ Ce n'est pas un sujet unique qui illustrera la campagne de propreté dont l'ouverture est fixée au 1<sup>er</sup> octobre. Un deuxième la renforcera en invitant les chiens de toutes races à ne laisser de traces que dans le ruisseau (sic!).

## POUR LE SALON UNE TURBINE EN HABIT DE GALA



Une étrange voiture sifflant comme un avion à réaction est apparue dans Paris : la Chrysler à turbine — première automobile ainsi propulsée qui sera (dans un proche avenir) commercialisée.

DIMANCHE 13 OCT.



## FOOTBALL

### GENTILLY et VITRY dos à dos

APRES quelques escarmouches de part et d'autre, Crosnier de Vitry marquait, et ça dès la cinquième minute, nous pensions voir Vitry s'envoler, mais ce ne fut qu'un feu de paille. Le jeuomba très vite dans la médiocrité. Nous eûmes droit à de grands coups de pied, des balles aériennes. Enfin, pas de face de football durant cette première période.

A la reprise, nous pensions voir beaucoup mieux; car Gentilly, d'entrée, accueillait les visiteurs sur leurs bois, mais les avants locaux, soit par excès de précipitation et aussi par maladresse, gâchèrent des occasions de buts et nous repartîmes dans le néant. Il fallut la 80<sup>e</sup> minute pour voir Postic sur une offensive de la ligne d'avant locale, mettre les deux équipes à égalité. Le jeu fut

■ PROMOTION D'EXCELLENCE : US Gentilly - ES Vitry : 1-1 (1-3). HONNEUR A : SO Houilles - COMA Orgemont : 0-2 (2-5). HONNEUR B : US Dugny - AS Bagnol : 1-1 (4-0). PROMOTION D'HONNEUR ES XV<sup>e</sup> - CS Sourds et Muets, 1-0 (0-5).

■ PREMIERE DIVISION COSM Arcueil - ES Vitry, 3-2. CS Blanc-Mesnil - AS Drancy, 2-1.

■ US Ivry - US Paris-XI<sup>e</sup>, 4-0. ASG Bagnol - US Dugny, 6-1. ES Stains - Loisirs Olympiques Colombes, 4-2.

■ ES Stains (R) - LO Colombes (R), 5-2.

## BASKET-BALL

■ Voici les résultats obtenus ce dimanche par les équipes suivantes :

■ Excellence : Arpajon bat Drancy, 53-37.

■ Honneur : Bagnol bat Pantin, 34-32.

■ Promotion excellence : 18<sup>e</sup> bat Juvisy, 55-52.

■ Promotion honneur : ASJ 12<sup>e</sup> bat ES XV<sup>e</sup>, 92-50.

■ CHEZ LES FEMININES : Vitry bat ES XV<sup>e</sup>, 31-26. Argenteuil bat US Ivry, 32-10.

## L'EQUIPE DE RELAIS



Quatre fois 80 recordmen U.S.E.P. 1963 en 36" 8. De gauche à droite Blanchard, Leunis, Remy, Demarie.

# Le policier qui avait frappé Jean-Claude Delaigle est inculpé

Le Parquet vient d'ouvrir une information contre Paul Moltrier, 31 ans, gardien-chauffeur (et non officier de police, comme on l'avait cru tout d'abord), pour « coups et blessures par agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions ». Le juge d'instruction Diemer est chargé du dossier.

Ceci, à la suite de la plainte déposée par la mère de Jean-Claude Delaigle, le jeune peintre en bâtiment que le policier avait « corrigé », à la station de métro Gare-de-l'Est.

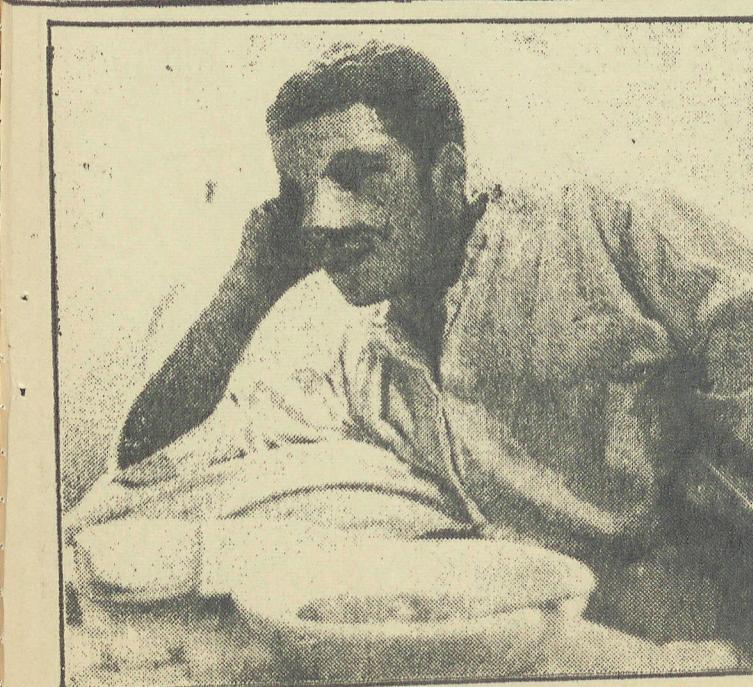
Jean-Claude, pour s'être trompé de métro, avait reçu huit coups de poing. Le nez cassé, il a fait neuf jours d'hôpital, et porte encore un masque métallique. Contre cet adolescent de 16 ans, calme et tranquille, qui pèse 51 kilos, mesure 1 m. 52, le policier ne courrait aucun risque à exercer ses talents de boxeur.

Nous avons révélé l'affaire samedi. Hier, mardi, elle a été reprise par plusieurs journaux. Le soir, on apprenait le nom de l'agent (jusqu'ici tenu secret) et son inculpation.

Léon Salagnac au ministre de l'Intérieur : Quelles sanctions comptez-vous prendre ?

Notre camarade Léon Salagnac, député-maire de Malakoff, a posé une question écrite au ministre de l'Intérieur.

Rappelant les faits, il demande à M. Frey : « Quelles sanctions ont été prises contre le « justicier » abusif et s'il entend enfin, cet épisode s'inscrivant dans une longue série, parfois tragique, d'abus et de violences de la part de certains éléments de la police, s'employer concrètement, au-delà des recommandations par voie de circulaires bien classées, à éviter de pareils errements. »



Sous un masque métallique recouvert de sparadrap, Jean-Claude souffre quand il raconte...

## SECTION PETANQUE DE L'AVENIR LE « CHALLENGE DE L'AMITIE » GAGNE PAR LES TRIPPLETTES DU C.M.S. PANTIN

Le dimanche 6 octobre 1963, se déroulait le « Challenge de l'Amitié » organisé admirablement par la section de Romainville.

Ce challenge est gagné par les triplettes du C.M.S. Pantin, section de l'Avenir, par 9 victoires, 5 contre les Lillas, 4 contre Romainville.

Ce jour, la forme et le bon esprit d'équipe nous permet aussi de remporter l'après-midi la coupe complémentaire

devant la très bonne triplette de Romainville, sur le score de 15 à 8.

En citant MM. Laurent, Barbaro et Mme Orechia, Faterman, Roger et Mlle Lemaire, cette journée fut des plus réussies et une fois de plus cette année, ces deux challenges ramenés à Pantin, prouvent la vie ardente de notre section, au sein du Cercle Municipal des sports. Bravo à tous.

## Un direct à la face !

DURANT les jours qui précéderont l'élection de la ville olympique 1968, nous avons informé avec un parfait souci d'objectivité, un sportif pourrions nous dire, sans sous-estimer l'attrait, l'intérêt qu'aurait représenté pour Lyon l'organisation des JO, conscients également du mérite des sportifs lyonnais, nous n'avons pas participé à la campagne bruyante qui accompagna la candidature pour la bonne raison que cette dernière était avant tout une manœuvre politique.

Les meilleurs avocats, les plus belles maquettes, les plus alléchantes réceptions n'ont pu cacher la réalité, Lyon ne possède pas l'équipement sportif souhaitable pour l'organisation de la plus grande manifestation sportive mondiale.

L'échec enregistré à Baden-Baden permettra d'abord, aux gens trompés, de réaliser comme l'élection de Maurice Herzog, député de Lyon, fut en son temps un médiocre shambat. Lors de sa propre campagne, le haut-commissaire aux Sports de l'époque fit grand tapage autour de l'œuvre accomplie grâce au système gauliste. La ziffe est aujourd'hui retentissante.

Ce dénouement magistral, c'est un sportif — un vrai — qui l'a évidemment prononcé samedi devant tous les téléspectateurs. Dans un court exposé, M. Pradel, maire de Lyon, venait de laisser éclater son dépit, il avait tenté de se poser en victime d'une prétendue manœuvre politique. Et puis, après quelques autres personnages, un sportif lyonnais, l'athlète Gaudry, recordman de France du 4 x 400 mètres, sociétaire de l'A.S.U.L. expliqua très simplement : « Bien sûr, moi aussi,

Roland PASSEVANT.

### A L'AMICALE DE PANTIN

L'Amicale de Pantin, dont le président est notre ami P. Bourgeois, trésorier de la Fédération des A.P.P. de la Seine, a fait son concours inter-sociétaires dans le canal de l'Ourcq, sous la présidence d'honneur de M. Lollive, maire de Pantin, assisté de M. List, syndic de la Municipalité, dont les pecheurs pantinins apprécient l'aide qu'elle leur donne. Cette épreuve était patronnée par Libération, avec la participation des « Firmes amies des pêcheurs » : Anisette Ricard, Mystic, Pezon et Michel, Amorce Charlot, Edit, Bornemann, Amoré Gusto, Garboimo et la Poêle-Piombi P.P.R.

La pêche a été bonne et les mérites des meilleurs pêcheurs de l'Amicale ont été justement consacrés. Pour une fois le président Bourgeois n'a pas été premier... Il ne pêchait pas ! Mais il a fait bénéficier de son expérience du canal notre ami Roger Michaut, qui représentait Libération et qui a fait le concours. Le résultat normal de cette opération, si ce pays vivait en un régime normal et équitable, serait que la Rédaction et le personnel de Libération devrait maintenant boire le café à l'œil, car l'ami Michaut a gagné une superbe cafetièrie, en se classant cinquième !

Au palmarès : 1. Masson André; 2. Masson Guy; 3. Marole; 4. Suger; 5. Roger Michaut; 6. Eddy; etc. Première dame, Mme Alice Batisse; premier jeune gagnant la canne offerte par Pezon et Michel : Simon Patrice.

Avant le traditionnel repas amical qui termina cette mémorable journée, le président Bourgeois procéda au tirage d'une tombola qui combla d'aise... et de jolis lots tous les membres de l'Amicale, heureux de ces beaux prix du concours ayant récompensé les pêcheurs.

# GAGARINE EST RENTRÉ A MOSCOU

“La France est un pays passionnant. J'y ai reçu un si bon accueil qu'une vieille amitié s'est établie avec les Français que j'ai rencontrés.”

## NON-LIEU A PAU

pour nos camarades poursuivis par le ministre des Armées

Ils avaient dénoncé des brimades au 18<sup>e</sup> R.C.P.

À PAU où le ministre des Armées Messmer poursuivait en justice plusieurs dirigeants et militants de la section locale du Parti Communiste, le juge d'instruction chargé de l'affaire vient de rendre un non-lieu général.

En rendant ce non-lieu, le juge d'instruction a relevé nos camarades de tous les chefs d'accusation portés contre eux par Messmer qui prétendait qu'ils avaient « diffamé les armées de terre » en dénonçant publiquement des brimades au sein de l'armée, notamment au camp d'Idron, base du 18<sup>e</sup> RCP près de Pau.

Les faits remontent à plus d'un an. A l'époque un soldat du 18<sup>e</sup> RCP, Henri Candian, était mort

à la suite d'une marche. Nos camarades avaient rendu l'affaire publique par tracts et notre camarade Raymond Guyot, sénateur, avait interpellé Messmer à ce sujet. D'autre part nos camarades avaient également assuré la diffusion d'une lettre d'un jeune soldat d'Idron, signée par 80 de ses camarades, et dénonçant des brutalités à l'intérieur du camp. Messmer disait que c'était des mensonges.

Aujourd'hui la décision du juge d'instruction — qui a pu se faire une idée des faits grâce aux nombreux témoignages qu'il a pu entendre — établit la vérité.

C'est hélas une réalité que des incidents récents confirment encore comme celui du soldat Javeaux, de Besançon, hospitalisé après avoir été frappé par un officier.

De telles brimades, de telles brutalités ne doivent plus avoir cours dans l'armée française, à aucun moment et en aucun endroit.

De toute manière, après la décision de justice de Pau, une seconde doit suivre dans le même sens. Pour les mêmes chefs d'accusation que nos camarades de Pau l'hebdomadaire de notre Parti : « Les Nouvelles des Basses-Pyrénées » (édition régionale de « l'Humanité Dimanche »), est en effet poursuivi. Ce procès est inscrit pour le 13 novembre devant le tribunal de Versailles : « l'Humanité Dimanche-Les Nouvelles des Basses-Pyrénées » doit être relaxé purement et simplement.



## Les Anciens reviennent

Un vétéran toujours jeune du C.M.S. Pantin.

C'est ainsi que notre sympathique « Bibi » Rozet, a repris



une responsabilité au sein de notre section d'athlétisme du C.M.S. Pantin.

Le MERCREDI 9 OCTOBRE  
à 11 h. 45 a eu lieu à la piscine  
Municipale de Pantin la présentation  
d'un tremplin en aluminium mis au  
point par des ingénieurs français.

R.P.

R

## BONNE TENUE DE LA SECTION D'ATHLETISME A VIGNEUX

### section d'athlétisme du C.M.S. Pantin

Conan et les frères Saggiola, en benjamins.

Barnique, Blanchard, Nédéliec, en minimes.

Demarie, Mérille, Lacoste, en cadets, prennent les premières places.

Cette rencontre amicale entre Pantin et le club de l'UST Vigneux, organisateur de cette journée, a connu un succès de propagande pour cette discipline sportive.

Nous avons tous regretté l'absence de certains clubs invités, ce qui aurait permis une combativité beaucoup plus grande parmi ces jeunes athlètes.

Dans les courses et les concours notre section a dominé, mais il ne faut pas, de notre côté, se glorifier de nos résultats obtenus ayant devant nous une résistance de tous jeunes nouveaux. Mais la saison prochaine nous sommes persuadés que le match revanche sera beaucoup plus serré.

#### RESULTATS

#### PHOTO

Assis, de gauche à droite : Pérache, Leunis, Demarie (champion de Paris FSGT), saut en longueur

et 80 m), Blanchard (finaliste saut en hauteur minimes FSGT), Rémy.

Debout, de droite à gauche :

M. Cornet, entraîneur, Bouquier, Jarry, Mougeot, Pruvost, Bouard, Lacoste et Douhart Jules, responsable de la section d'athlétisme du

CMS Pantin, délégué à l'Office Municipal des Sports.

Cette équipe est championne départementale USEP 1963.



## Une gigantesque explosion dans l'univers

**A**u télescope optique géant du Mont-Palomar, aux Etats-Unis, les astronomes viennent de photographier la plus formidable explosion cosmique jamais observée jusqu'à ce jour. Il s'agit d'une explosion de la galaxie M-82 qui se trouve située à dix millions d'années lumière de notre système solaire (une année lumière correspond à une distance d'environ dix mille milliards de km.).

On sait que les galaxies sont de gigantesques amas d'étoiles contenant des millions, voire des milliards de soleils. Ces étoiles sont surtout concentrées en un noyau central où la densité de la matière est telle qu'elle dépasse l'imagination.

L'explosion de la galaxie M-82 projette dans l'espace une quantité fantastique de matière évacuée à cinq millions de fois la masse du soleil ! Cette matière, ainsi projetée par l'explosion galactique, atteint des vitesses prodigieuses de l'ordre de 30 millions de kilomètres à l'heure. D'après les calculs des astronomes, cette explosion a débuté il y a un million et demi d'années et elle doit encore se poursuivre pendant des centaines de milliers d'années. D'ailleurs la photographie prise au télescope du Mont-Palomar ne correspond pas à la situation actuelle. Puisque la lumière met dix millions d'années pour nous parvenir, tout ce que l'on peut observer à présent de ce phénomène remonte donc à dix millions d'années !



La NEBULEUSE DU CRABE, dont l'image offre un aspect déchiqueté, est le résidu d'une autre explosion gigantesque d'une étoile supernova qui s'est produite en 1054

